

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

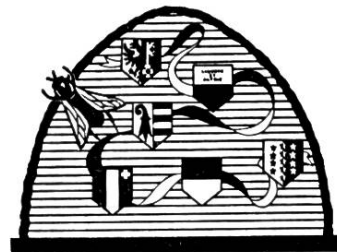
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rédaction. — C'est avec plaisir que nous donnons connaissance de la correspondance du secrétariat de la Fédération provinciale d'apiculture du Luxembourg, par la plume de M. Herman.

Les avis relatifs à l'âge des larves lors de leur prélèvement plus spécialement pour les élevages artificiels, sont souvent très différents et très discutés dans notre pays. Il est intéressant d'entendre un son de cloche venant de milieux autorisés de l'étranger, confirmer les expériences de certains de nos vétérans suisses. Nous savons que le point de vue de notre collègue M. Mages, n'est pas accepté par bon nombre d'apiculteurs suisses ; ce qui importe, c'est que chacun s'efforce à la lumière de ses propres expériences *renouvelées*, de donner des renseignements objectifs. Les opinions peuvent diverger, mais un débat courtois dans nos colonnes sera accepté avec empressement.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie



† François Maillard

Sâles (Gruyère)

La Société d'apiculture de la Gruyère vient de perdre un de ses membres vétérans et compétents en la personne de M. François Maillard, apiculteur, à Sâles (Gruyère), âgé de 81 ans.

C'est dans ce village que notre ami François passa une vie de travail, où il s'était acquis une situation de tout repos. Très habile de ses mains, il s'était construit une jolie maison de campagne. Autrefois paysan, il s'était monté un petit atelier où il travaillait le bois et fabriquait son matériel apicole. Il était un charbon et un menuisier à la hauteur de sa tâche. Et les villageois avaient recours à ses bons offices pour la fabrication et la réparation de divers objets.

En marge de son travail artisanal, le défunt avait une grande passion : celle des abeilles. Ses deux pavillons, construits de ses mains, étaient des modèles du genre. Il y consacrait de longues heures. Son expérience était précieuse aux membres de la Société d'apiculture de la Gruyère dont il faisait partie depuis plus d'un demi-siècle. Aussi avait-il reçu de la Romande le gobelet puis le plateau d'argent, 1908-1957.

Sentant ses forces l'abandonner, M. Maillard avait trouvé bon gîte chez sa sœur et ses neveux à La Joux. C'est là qu'il s'est éteint.

Homme de mœurs frugales, indépendant, modeste et laborieux, il repose dans le beau cimetière de La Joux, regretté de toute la population et surtout de ses amis les apiculteurs.

Nous prions les personnes dans l'épreuve d'agréer les condoléances émues des apiculteurs de la Gruyère.

B.

† Mme Alphonse Mabboud

Section de la Gruyère

Notre section vient une nouvelle fois de subir un deuil. Mme Alphonse Mabboud à Vaulruz nous a quittés pour un monde meilleur. Elle avait repris, après le décès de son mari l'exploitation de son rucher et elle s'y entendait fort bien.

A chaque assemblée nous étions certains de sa présence et nous avions le plaisir de la voir dans le coin des dames suivre attentivement le déroulement des débats.

Nous garderons un très bon souvenir de Mme Mabboud et nous prions sa famille de croire à notre très sincère sympathie.

H. J.

† Armand Chabanel (1884-1962)

En 1904, jeune instituteur installé à Sullens, il entre deux ans plus tard dans la Société d'apiculture de Cossonay. Accaparé par l'instruction, il s'occupait en dilettante des abeilles et c'était pour lui un grand dérivatif que de s'échapper au rucher.

Puis dès 1909 il vint à Prilly où il joua un rôle important. Il fut secrétaire municipal puis conseiller communal. A la retraite il fut nommé municipal puis syndic et président de la commission scolaire.

Membre de la Société d'apiculture de Lausanne, M. Chabanel entre au comité en 1928. Notre président, à l'époque M. Grandchamp, nous disait : les remarques de Chabanel sont si pertinentes et si justes que c'est un réel plaisir pour moi de le retrouver dans nos séances de Comité.

Figure au bon sourire, parfois malicieux, regard direct et clair, expression toute de bienveillance et de bonté. C'était un paisible dont le bon sens est ami de l'ordre et de la règle, mais dont l'esprit est large. A la suite du décès de M. Grandchamp en 1953 M. Chabanel prend la présidence de notre section.

Apiculteur, M. Chabanel le fut de bonne heure. Enfant il a côtoyé les pionniers de l'apiculture, dont M. Bertrand.

Grâce à la vivacité de son esprit, à cette amitié cordiale, à la sympathie qu'invisiblement il inspirait, à son humour, ce fut un regretté président.

Modeste et tranquille, il possédait surtout cette qualité que l'on ne rencontre pas toujours, c'est quelle repose sur la franche camaraderie et sur la cordiale amitié qui unit tous ses membres. Sa science, sa ponctualité rayonnaient dans toutes nos réunions. On y venait nombreux pour se perfectionner et aussi pour passer quelques instants dans le calme et la tranquillité qui découlait tout naturellement de l'attitude du président.

En 1956, M. Chabanel recevait le plateau de la Romande pour ses 50 ans de fidélité. C'était un bon apiculteur.

Le poids des ans se fait sentir, la santé de Madame Chabanel inquiète notre président, c'est alors qu'il demande d'être relevé de sa fonction et c'est le 24 janvier 1960 qu'il est acclamé président d'honneur. Tous les membres de la section de Lausanne ont une pensée de sympathie pour la mémoire de son vénéré président d'honneur. Le 10 février 1962 nous rendions les derniers honneurs à Madame Chabanel. Il n'en fallut pas plus à notre cher ami pour le miner et le terrasser quelques mois plus tard.

A son fils M. le Dr Chabanel, à sa famille, nous réitérons l'expression de notre vive et sincère sympathie.

M. Subilia.

Comptes rendus

Montagnes neuchâtelaises

Assemblée générale obligatoire normalement revêtue que celle convoquée pour le 11 novembre 1962 au buffet de la gare du Locle, à 14 h.

L'ordre du jour prévu était copieux mais fut très convenablement épuisé sous la présidence de M. Paul Leuba, président.

Après lecture et adoption du verbal, les rapports présidentiels, de caisse et des vérificateurs sont mis en discussion. Ils donnent lieu à quelques remarques et sont également adoptés avec remerciements à leurs auteurs. Signalons que le rapport du président annonce un effectif actuel de 136 membres. Deux vétérans sont décédés en cours d'exercice, MM. Arnold Vuille, de La Chaux-de-Fonds, caissier de la section et de la Fédération durant de nombreuses années, puis président de la section, et Aurèle Bürren, du Locle.

Le contrôle du miel s'est effectué seulement chez trois sociétaires.

Le rapport de caisse signale un déficit de Fr. 65,50. Sans être catastrophique pour notre dévoué trésorier, il est indiqué de mettre un frein à ce déséquilibre financier qui ne doit pas devenir chronique, l'exercice précédent étant déjà déficitaire. Par suite du renchérissement des boîtes à miel, 10,5 % environ, le modeste bénéfice que la vente de ces dernières procurait à la caisse, a été très réduit. Par conséquent, il est logique d'adapter les prix à la nouvelle situation ; dès 1963, ils subiront une hausse de 5 cts par boîte et seront respectivement de 35 cts pour les boîtes de 500 gr et de 40 cts pour celles d'un kg. L'actif de la section à fin octobre est de Fr. 4556,95. Aucune remarque des vérificateurs qui ont trouvé la comptabilité en parfait état.

Cotisation. — Après examen de la situation et sur proposition d'un membre de l'assemblée, une augmentation de la cotisation est jugée opportune et est acceptée à l'unanimité moins trois voix. Elle est ainsi fixée à Fr. 12.— pour les absents non excusés et à Fr. 11,50 pour les excusés ou présents à l'assemblée.

Nominations statutaires. — C'est toujours avec une certaine appréhension que la question des nominations est abordée. Les titulaires des mandats venant à échéance éprouvent souvent une certaine fatigue et demandent un remplaçant. Ce fut le cas cette année pour notre président M. Leuba et notre secrétaire de correspondance M. Gindrat.

La tâche importante et délicate de président a été confiée à M. J. Boichat, de La Chaux-de-Fonds, qui peut être assuré de la reconnaissance de tous les membres ; par ses applaudissements, l'assemblée lui a donné immédiatement la preuve de son appui. La seconde place vacante au comité sera occupée par M. Ch. Huguenin, du Locle, ancien membre du comité. Quant aux vérificateurs des comptes, ils sont confirmés dans leur charge.

Dans les *divers*, notre nouveau président demande qu'à titre d'essai, nos assemblées soient prévues le samedi afin de laisser à la famille sa part du dimanche. Adopté à une forte majorité.

Lecture est donnée des nouveaux statuts en projet de la Fédération cantonale auxquels quelques modifications seront proposées. La célébration du cinquantième de la Fédération et l'impression d'une plaquette commémorative sont mises en discussion. Le soin est laissé aux délégués et au comité pour liquidation au mieux de la chose. On peut marquer l'événement à la condition expresse de ne pas anémier la caisse cantonale, car l'on est d'avis que dans le domaine de l'aide à l'apiculture par la Confédération, les caisses des fédérations soient mises à contribution ; il faut donc qu'elles puissent être à la hauteur de leur tâche.

Dans la question de la dissidence, l'assemblée fait confiance au Comité pour liquidation au mieux de cette regrettable affaire.

Après des remerciements adressés au Comité et au président sortant de charge par M. H. Matthey, la séance est levée à 17 h. G. M.

Société d'apiculture « Pied du Chasseral »

Après avoir pris contact avec M. Hans Schneider, du Liebefeld, notre section « Pied du Chasseral » a eu le privilège d'aller visiter le rucher d'expérimentation que la Confédération a fait installer à Plagne (Jura bernois). Cette visite eut lieu le 26 août dernier.

Nos membres furent convoqués pour 8 h. 40 du matin, à la Place de la Gare de Bienne afin de pouvoir profiter de l'autocar postal partant de là à 8 h. 50 et arrivant à Plagne à 9 h. 16. Mais à ce lieu du rendez-vous, nous avons eu l'agréable surprise d'y trouver quelques-uns de nos apiculteurs-automobilistes qui eurent l'amabilité de conduire à Plagne les membres présents et leurs épouses. Nous profitons de ce communiqué pour les en remercier une fois encore très sincèrement.

Le rucher en question se trouve en contre-bas du village, dans une situation idyllique. M. et Mme Schneider, accompagnés de leurs fils cadet, arrivèrent bientôt. Les membres de notre section, se trouvant déjà là, félicitèrent M. Schneider d'avoir si bien choisi l'emplacement de ce rucher et s'en déclarèrent enchantés.

Il était 10 heures lorsque M. Schneider ouvrit la porte du beau et grand rucher tout neuf. Il nous expliqua les raisons qui l'ont poussé à faire construire et à aménager ce rucher d'après ses nombreuses expériences personnelles. La visite commença aussitôt et M. Schneider nous fit voir des nouvelles ruches avec cadres carrés. Les populations étaient belles, il y avait beaucoup de couvain et de nourriture. Il nous montra plusieurs races d'abeilles : nigras, caroliennes, caucasiennes et d'autres encore. Il s'agit pour lui de faire des expériences avec les reines de ces différentes races. M. Schneider nous a dit qu'il ne peut pas encore vendre des reines avant d'avoir la certitude que tout est en ordre. Nous l'avons compris aisément. Cinq petits blocs contenant chacun cinq colonies furent aussi visités ; toutes ces colonies étaient belles et firent l'admiration des visiteurs. Notons que plusieurs dames nous accompagnaient dans ces visites très intéressantes. Nous avons constaté avec plaisir que tout est dans un ordre parfait, très bien tenu et chaque chose est à sa place.

Ensuite vint l'heure du pique-nique ; il était midi et 20 minutes lorsque les sacs de touristes furent ouverts. Tous les participants s'installèrent par petits groupes, non loin du rucher, afin de satisfaire leurs estomacs. Le temps était magnifique et le soleil nous inondait de ses chauds rayons. Cela donna faim d'être à 850 m d'altitude et de pouvoir dîner en plein air ! L'on était content et une ambiance cordiale ne cessa de régner parmi nous en ce beau dimanche du 26 août 1962. Avant de se « mettre à table », tout le groupe réuni devant le rucher entendit les quelques paroles que notre président adressa à M. Schneider pour le remercier très chaleureusement de la peine qu'il s'était donnée pour nous au cours de cette visite de rucher et de la façon magistrale avec laquelle il nous fit voir le système de cadres carrés. Cela valait vraiment la peine de se rendre à Plagne. Pour notre part, nous avons pu constater que par des temps incertains, comme cette année, ces cadres carrés sont assez grands pour y placer le miel que l'on peut récolter.

Entre-temps, des membres venant de la Montagne de Diesse étaient arrivés et, à 14 h. environ, M. Schneider eut la complaisance de nous accorder une nouvelle visite de ses ruches, ceci surtout à l'intention des retardataires ! Nous l'en remercions encore bien sincèrement et ne pouvons assez dire combien ses explications furent intéressantes.

De notre section « Pied-du-Chasseral », 28 personnes dont 7 dames et 3 enfants ont participé à cette belle journée passée dans ces parages enchanteurs ; ils félicitèrent vivement le Comité de l'avoir organisée. On se sépara bientôt et, comme toujours, les absents eurent tort de ne pas venir à Plagne !

Le président : C. Baour.

Convocations

Section Grandson et Pied-du-Jura — Quelle emmiellée !

Eh bien ! oui, tout drôle que puisse paraître ce titre, il indique que le loto de notre section qui aura lieu dimanche après-midi 2 décembre de 13 h. 30 à 18 h., au café de La Croix fédérale, à Vugelles-la-Mothe, est placé sous le signe avant-coureur d'une véritable emmiellée. Pourquoi ? Mais jugez-en.

Les trois cents premières grandes personnes qui viendront prendre part à ce loto recevront, chacune gratuitement, un échantillon de cent grammes de miel (déjeuner portion). Nous sommes certains que ce procédé constituera une des meilleures actions de propagande pour notre excellent miel du pays.

Le solde du bénéfice continuera d'alimenter, comme l'année dernière, le fonds spécial créé pour la lutte contre les épizooties apicoles ainsi que le fonds de course.

Grâce à la précieuse collaboration de plusieurs membres, grâce aussi aux très beaux quins qui seront mis en jeu, le succès de notre loto du dimanche 2 décembre est d'avance assuré.

Le renard.

Section « Pied du Chasseral » — Avis important

Dans sa dernière séance, le Comité de notre section a fixé notre assemblée générale annuelle au dimanche 10 février 1963, à 14 h. 15, au Restaurant « Lariau », à Gléresse.

Ordre du jour intéressant. Que personne ne manque.

Le président : *Charles Baour.*

Société d'apiculture de Marly et environs

Nous rappelons et confirmons à nos membres la sortie de samedi 15 décembre prochain, où nous aurons le plaisir de visiter ensemble la Brasserie Bearegard à Fribourg.

Rendez-vous à 13 h. 45 précises devant la brasserie.

A 13 h. 15, des automobilistes complaisants mettront leur véhicule à disposition des non-motorisés, devant la Croix-Blanche, à Marly.

A tous, membres, parents et amis, invitation cordiale.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Le 8 décembre au Restaurant de la Cloche, à 20 h. 15, séance récréative avec films.

L'assemblée générale annuelle statutaire se tiendra à Lausanne le 13 janvier 1963, à 14 h. 15, au Restaurant de la Cloche.

Conférence de M. Jacques Aubert, Dr ès sciences : « Les migrations des insectes de nos Alpes ».

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle du 10 décembre 1962, au local Café de la Grappe Genevoise, 20 h. 30. Rue de Cornavin 4, Genève.

Sujet : Marmite de l'Escalade.

Récit de circonstance par notre président d'honneur O. Niquille.

Société d'apiculture « Le Chamossaire » — Bex et environs

L'assemblée générale d'automne est fixée au dimanche 2 décembre, au local habituel, Central Logis à Bex, à 14 h. 30.

Ordre du jour :

1. Admissions et démissions ; 2. Lecture procès-verbal 1961 ; 3. Rapport du président ; 4. Rapport du caissier et des vérificateurs ; 5. Election du président ; 6. Election des six membres du Comité ; 7. Election de deux vérificateurs des comptes ; 8. Fixation de la cotisation 1963 ; 9. Propositions diverses ; 10. Présentation d'un film amateur, « La naissance d'un rucher », par M. R. Cuendet, de l'Etablissement apicole Cuendet, de Baulmes.

Que chacun réserve ce dimanche 2 décembre à sa section, en invitant ses parents et amis à la présentation du film. On est également prié de réserver bon accueil au B.V. vous permettant de vous acquitter, au plus tôt, de la cotisation 1963 (9 fr.). Votre caissier vous en remercie d'avance.

Le Comité.

Table des matières **1962**

Société romande

Avis administratifs	4, 128, 216, 290, 314
A l'aube de la nouvelle année, G. Matthey	6
Maladies des abeilles, Section apicole du Liebefeld 7, 135, 162, 194, 219, 239, 263, 294, 318	
Rapport sur les caisses d'assurance « Vols et déprédations » et responsabilité civile, H. Broquet	34
Quelques enseignements de la Grèce apicole, G. Matthey . .	35
Assemblée des délégués	60
Comptes 1961	61
Budget 1962	64
Rapport de vérification des comptes de 1961	65
Aide à l'apiculture par la Confédération	66
A propos de films	66
Le marché du sucre, rédaction	67
Apiculture et agriculture, G. Matthey	67
Rapport sur le contrôle du miel en 1961, J. Dietrich	68
Monsieur Emmanuel Farron, centenaire, E. Wiesmann . . .	92
Quelques échos de l'assemblée des délégués, G. Matthey . .	93
Rapport du service de la bibliothèque en 1961, J. Dietrich .	96
Comment prélever les échantillons d'abeilles en cas d'empoisonnement, Section du Liebefeld	97
Rapport de gestion pour 1961, Paul Meunier	128